



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

COMMUNIQUE DE L'USP du 12 février 2018

Vous pouvez télécharger ce communiqué en pdf et la pièce jointe à l'adresse :
<https://www.uspsy.fr/Tous-en-greve-et-dans-la-rue-le-22.html>

Tous en grève et dans la rue le 22 mars !

Le gouvernement en marche se propose de mettre au pas la Fonction Publique.

Alors même que Mme Buzyn, ministre de la Santé, semble prendre la mesure des dégâts provoqués par les réformes de ces 15 dernières années (communiqué vœux de l'USP), même si celle-ci ne semble pas en tirer toutes les conséquences utiles (communiqué En réponse aux déclarations), c'est avec la même rengaine que le CITP (Comité interministériel de la fonction publique) propose dans son dossier de presse du 1/2/18 (ci-joint) d'étendre les même « principes » à l'ensemble de la fonction publique :

L'indépendance des médecins hospitaliers devait être attaquée par une fragilisation de leur statut et un intéressement (communiqué Appel à la grève du 11 mai 2006).

Le rôle du médecin, notamment en psychiatrie qui se confronte à des situations de privation de liberté, s'est trouvé attaqué. Ses conditions d'emploi (embauche par le directeur, contrat local) livre sa force de travail au pouvoir gestionnaire (motion USP Loi HPST).

L'objectif essentiel de ces lois était de soumettre l'ensemble des personnels à des diktats productivistes et, notamment, des médecins au directeur, lui-même soumis à l'ARS, elle-même au ministère de la Santé, ce dernier étant soumis à Bercy pour garantir l'austérité...

La boîte à outils est identique : fragilisation statutaire, suppression des instances de délibération, notamment les CME (commissions médicales d'établissement) et le conseil de surveillance devenues instances contemplatives au profit d'un directoire et un directeur tout puissant dans son établissement mais si lui-même est soumis au même diktat, intéressement (motion USP Intéressement et corruption) par le statut (praticien clinicien) et/ou collectif, mais surtout T2A qui contraint chaque agent à la productivité et au dysfonctionnement performant pour sauver son emploi...

Pire encore, ici il s'agit de rémunération plus individualisée au mérite sur la base des résultats individuels et collectifs.

Il s'agit bien de contraindre du haut en bas les agents à suivre des orientations sans débat et sans résistance, supprimer toute voix dissonante, réduire au silence les potentiels lanceurs d'alerte comme nous avons pu le voir dans le cadre de la prévention de la délinquance et la psychiatrie (Pour le retrait du projet de loi sur la prévention de la délinquance), collectif pas de conduite (communiqué Pour le dépistage des bébé agités pour prévenir la délinquance...), Gérard Collomb, les ARS, les étrangers (communiqué Etre aux ordres du ministère de l'Intérieur...), les djihadistes (communiqué Non à l'instrumentalisation sécuritaire de la psychiatrie) et la psychiatrie, le fichage des élèves et base élève (Trois nouveaux recours contre Base élèves).

Pour aller plus vite, l'élargissement des possibilités de recrutement sur les emplois d'encadrement supérieur de l'État aux contractuels sera réalisé. Ils seront bien évidemment

mis en compétition avec les titulaires pour contraindre ces derniers à choisir entre le placard, le départ ou la soumission. Il en va de même à tous les niveaux.

Comme pour les ordonnances « travail » une stratégie clairement populiste est affichée !

Là où il s'agissait de dénoncer ces nantis de travailleurs (*in*) en les opposant aux « *out* », il s'agit ici d'opposer « ces privilégiés de fonctionnaires » aux autres.

La prétendue amélioration de la qualité de service en développant la relation de confiance entre les usagers et l'administration entre dans ce cadre avec comme instrument de pilotage une première vague d'affichage d'indicateurs de qualité. Alors même que la dégradation des services est organisée par l'État, ce n'est évidemment pas lui qui assumera cette responsabilité, mais ce sera le tribunal qui n'a plus de papier pour l'impression, ou l'aide-soignante qui fait une toilette en 13 minutes, ou encore l'infirmière qui se voit interdire du « temps perdu » à l'écoute auprès des patients, ce seront aussi les urgences débordées, l'agent de la CAF enfin trouvé par l'utilisateur après la rencontre avec quelques robots à touche, le postier que l'on encourage à détruire son emploi en orientant le « client » vers le robot etc.

L'objectif du gouvernement est de faire peser sur les agents la responsabilité de cette casse, constater le désamour progressif de la population pour le service public et enfin proposer la liquidation totale et la vente à la découpe au privé lucratif comme solution magique.

Pourtant, l'expérience des décennies passées nous permet d'affirmer que le service public constitue un filet de « sécurité sociale » réduisant les inégalités et les écarts de niveaux de vie. C'est un mode de redistribution des richesses atténuant la violence du marché.

L'intérêt général a besoin de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire et non de salariés interchangeable et corvéables à merci ; de solidarité et non de concurrence ; de stabilité et non de précarité ; de sens des responsabilités et non de docilité ; d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers. Toutes choses que le statut des fonctionnaires, mis en œuvre depuis la Libération, a contribué à réaliser.

L'USP appelle les députés à ne pas soutenir ce nouveau grand bond en avant vers le début du XX^e siècle et soutiendra toutes les actions et mouvements du mouvement social qui viseront à empêcher ce gouvernement de nuire !

C'est une Fonction publique rénovée, repensée, décentralisée, au plus près des populations que nous voulons participer à construire. Notre congrès « Mauvaise gouvernance et drôle de traicance » qui se tiendra à Malakoff le 23 et 24 mars, dès le lendemain de cette mobilisation sociale sera le moment de poser quelques jalons dans cette direction.

Pierre Paresys
Vice-président de l'USP

Pascal Boissel
Président de l'USP

Union Syndicale de la Psychiatrie
52 rue Gallieni, 92240 Malakoff
Tél : 01 46 57 85 85 - Fax : 01 46 57 08 60
uspsy@free.fr - www.uspsy.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, n'hésitez pas à nous le signaler à uspsy@free.fr, en nous précisant, s'il vous plaît, le code suivant : PH